

ELECTIONS : UN VOTE POUR QUELLE SOCIETE ?

Déclaration des évêques de France, 3 Octobre 2011

Dans quelques semaines, les élections : présidentielles d'abord, législatives ensuite. Deux enjeux essentiels pour l'avenir de notre pays, dans un contexte de crise en France, en Europe et dans le monde.

Inutile de rappeler ici que voter est un devoir : civique pour le citoyen, et moral pour le chrétien. La grande question est donc : pour qui voter ?

Le choix électoral est d'abord un arbitrage personnel entre différentes priorités. Car la politique est en charge du bien commun, et le bien commun recouvre des domaines nombreux et interdépendants comme l'économie, l'emploi, la santé, l'éducation, la sécurité ou la solidarité. Or les aspirations les plus légitimes sont rarement compatibles. Il ne peut donc exister de candidat(e) ou de parti idéal, qui corresponde à toutes nos attentes et à toutes nos valeurs. Certains disent même que le meilleur choix est souvent le moins pire !

Le vote est moins affaire de cœur que de raison. Nous avons tous besoin de rêver, surtout aujourd'hui ; tous les candidats vont promettre, et c'est normal. Mais notre choix suppose un effort minimum d'information et de réflexion préalables pour former sa conscience et l'éclairer dans la prière.

L'Eglise enfin n'a pas à conseiller tel parti ou tel candidat. Elle admet la diversité des choix politiques - dans la limite du respect des droits fondamentaux de la personne et de l'ordre moral. Le vote des catholiques exprime bien cette diversité : au premier tour des élections nationales, il est largement dispersé entre la gauche et la droite, le centre et même quelques extrêmes.

Dans la ligne de son enseignement social, il incombe cependant à l'Eglise de proposer aux croyants des principes de réflexion, des critères de jugement et des orientations pour l'action. C'est ce qu'elle fait en France depuis 2002. C'est ce qu'a fait la Conférence des évêques de France en Octobre dernier, bien avant la campagne électorale pour éviter toute immixtion dans les débats politiques et toute récupération partisane.

Dans un texte du 3 Octobre 2011 intitulé « *Elections : un vote pour quelle société ?* », elle souligne avant tout autre considération que « le vote ne peut être simplement dicté (...) par la poursuite d'intérêts particuliers », et que « chacun doit reconsidérer sa manière de vivre, et chercher et promouvoir **un développement intégral** pour tous ». D'autre part et surtout, elle propose une analyse du contexte et d'utiles points de discernement.

Ce document épiscopal – il ne comporte que 6 pages – offre d'abord **une analyse contrastée de la société française** dont nous désignerons demain les gouvernants. La principale caractéristique relevée est bien sûr la crise financière mondiale, qui a entraîné de graves difficultés économiques, sociales et politiques appelées à durer. Cette crise s'inscrit dans un contexte de transformation rapide et profonde de notre vie sociale, dont trois facteurs importants sont portés à l'attention des catholiques :

- *le formidable développement des techniques scientifiques* (on peut penser par exemple à Internet, aux prouesses industrielles et thérapeutiques, à la facilité des transports et des communications) : fascinés par des progrès qui semblent repousser toute limite, nous risquons de ne plus connaître ni respecter la vraie nature de l'homme et sa dignité ;
- *la fin d'une certaine homogénéité de notre société* : nous sommes invités à prendre en compte positivement le pluralisme croissant des origines, des cultures et des croyances des personnes dans notre pays, et à éviter un repli timoré sur un passé révolu ;
- *la primauté des individus et de leurs droits* : l'excès des revendications individuelles réduit de plus en plus le sens des devoirs et de la responsabilité personnelle ; le bien commun risque alors d'être réduit à une somme d'intérêts particuliers, ce qu'il n'est pas.

Dans un tel contexte, les évêques rappellent la **nécessaire dimension morale de toute politique**, qui ne doit pas se borner à enregistrer l'évolution des mœurs. De même, nos choix électoraux ne peuvent dépendre de nos seuls intérêts individuels, si légitimes soient-ils, ou de nos habitudes de vote. Nous sommes au contraire appelés à privilégier **le bien** commun, ce qui contribue le plus au développement intégral de l'homme, de tout l'homme et de tous les hommes. Plus largement encore, nous sommes invités à changer déjà notre mode de vie et à le rendre plus moral, notamment en privilégiant l'être sur l'avoir.

Enfin, notre attention est attirée sur l'importance de rechercher ce qui est juste et vrai, au travers d'une campagne électorale nécessairement riche en informations et en promesses de valeurs diverses, mais aussi en vaines polémiques.

De façon pratique, la Conférence des évêques suggère à tout chrétien une démarche en trois temps :

- elle propose **13 points particuliers** pour apprécier les projets des partis et des candidats ;
- à nous ensuite d'établir nos priorités parmi ces domaines, en fonction de la société que nous voulons,
- pour déterminer en conséquence notre vote.

Points à prendre en compte pour déterminer nos choix.

- **La vie naissante** : refus de l'avortement et respect de l'embryon.
- **La famille** : défense sociale et aide économique à la famille, fondée sur l'union durable de l'homme et de la femme.
- **L'éducation** : liberté et responsabilité des parents, transmission à tous des savoirs essentiels, attention aux élèves en difficulté, respect de la liberté de conscience.
- **La jeunesse** : aide à l'intégration professionnelle et sociale des jeunes, et à la création de familles indépendantes.
- **Banlieues et cités** : amélioration de l'habitat et des transports, soutien à l'intégration sociale.
- **Environnement** : promotion de modes de vie et de moyens techniques respectueux de la nature au service de l'écologie humaine.
- **Economie et justice** : recherche du plein emploi et d'une plus grande justice sociale ; réduction des disparités excessives de richesse.
- **Coopération internationale et immigration** : plus de coopération par les institutions internationales, et plus de partage dans le monde ; meilleur accueil des étrangers, avec une régulation des migrations.
- **Handicap** : amélioration de la vie et de l'insertion sociale des handicapés.
- **Fin de vie** : refus de l'euthanasie et plus grande solidarité envers les personnes âgées.
- **Patrimoine et culture** : soutien aux initiatives privées, et meilleure transmission aux jeunes générations.
- **Europe** : plus grande prise en compte de l'homme dans toutes ses dimensions.
- **Laïcité et vie en société** : garantie de la liberté de conscience et des cultes ; pas de stigmatisation de telle ou telle religion.

Pierre LANGERON
Maître de conférences à SciencesPo-Aix